

Kriegsgeld et Rentenmark

Durant le conflit de 1914-1918, les besoins de la guerre engendrèrent rapidement une forte demande de métal. Par ailleurs, la population, inquiète devant un avenir incertain, thésaurisait*.

La pénurie de monnaie se fait sentir, surtout à partir de 1916. L'Etat n'étant pas en mesure de fournir la quantité de monnaie nécessaire aux échanges, des villes, des communes, des institutions, des banques, des caisses d'épargne commencent à frapper des pièces de monnaie en fer, en zinc ou en aluminium. Elles sont décorées des armoiries des villes, de monuments ou de personnages célèbres. En 1918 il est parfois précisé qu'elles «sont valables pendant un an à compter de l'armistice»

Cet « argent de guerre » (**Kriegsgeld**) n'avait pas un statut légal, mais était toléré. Avec l'inflation galopante d'après-guerre, cette petite monnaie n'eut bientôt plus de valeur.

* thésauriser : amasser de l'argent sans le dépenser ni le placer

En octobre-novembre 1923, pour enrayer l'hyperinflation, la Rentenbank émet une nouvelle monnaie : le **Rentenmark**, dont le taux de change est fixé à 1 pour 1000 milliards de Mark !

Le Rentenmark n'était pas une monnaie légale dans le sens où il n'y avait aucune obligation de l'accepter comme moyen de paiement. Il était couvert pour un montant de 3,2 milliards de Mark-or par l'hypothèque : tout propriétaire de biens immobiliers ou mobiliers hypothéqués devait céder 6 % de ses biens à l'Etat. Cette cession «en puissance» redonna confiance aux Allemands qui acceptèrent le Rentenmark, ce qui mit un terme à l'inflation.

Le Reichsmark, monnaie légale, fut introduit en août 1924. Il était couvert par les réserves nationales de charbon et d'or. Les paiements pouvaient se faire dans les deux monnaies : 1 Reichsmark valait 1 Rentenmark.

Les deux monnaies coexistèrent jusqu'en 1939.